

Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de la Famille

COMMISSION DES RELATIONS
AVEC LES CITOYENS

Déposé le 28 avril 2010

952

No. : CRC-007

Secrétaire M. F. J.

Québec, le 27 novembre 2009

Monsieur Francesco Scaringi
Projet de garderie Francesco Scaringi
8660, avenue Jouot-Curie
Montréal (Québec) H1E 5E5

No d'établissement : 3000-7772

No composante : 3005-4648

Objet : Autorisation de création de places subventionnées
Plan de réalisation 2008-2010

Monsieur,

Dans le but de créer le meilleur environnement possible pour toutes les familles, le gouvernement s'est engagé à établir des conditions qui favorisent leur épanouissement. La disponibilité de places à contribution réduite dans les services de garde éducatifs représente une des mesures de conciliation travail-famille-études les plus importantes pour les parents qui ont des enfants en bas âge.

Le gouvernement s'est donc engagé à porter à 220 000 le nombre de places à contribution réduite disponibles pour les familles, d'ici 2010. Ce développement permettra de répartir de nouvelles places entre les différentes régions du Québec, selon les priorités ministérielles que nous avons énoncées et les priorités régionales qui ont été définies par les Conférences régionales des élus.

À cet effet, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Projet de garderie Francesco Scaringi a l'autorisation d'offrir une 2 places à contribution réduite additionnelles dans l'installation située dans la municipalité de Mirabel. La création de ces places devra avoir été complétée avant le 30 septembre 2010.

... 2

Québec
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-2181
Télécopieur : 418 643-2640
ministre.famille@mfa.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4S7
Téléphone : 514 873-9342
Télécopieur : 514 873-9395

Monsieur Francesco Scaringi

2

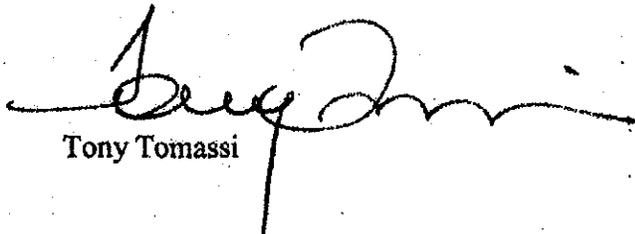
Cette autorisation est conditionnelle au respect des engagements que vous avez pris dans la demande de places subventionnées que vous avez soumise au ministère de la Famille et des Aînés en mai 2008. Ces engagements seront consignés dans l'entente de subvention à conclure lors de la modification de votre permis.

Des représentants du Ministère communiqueront avec vous prochainement afin de préciser les conditions d'attribution de ces places et de vous informer du calendrier de réalisation ainsi que des modalités relatives à la modification de votre permis.

C'est en travaillant tous ensemble que nous serons en mesure de faciliter l'accès aux places en services de garde éducatifs pour les parents québécois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le ministre de la Famille,



Tony Tomassi